

MARCHÉS ET POSSIBILITÉS À L'ÉTRANGER

particulièrement important : des pays asiatiques avides de ressources, tels que la Chine et le Japon, sont des clients assurés pour des sociétés canadiennes et des coentreprises canado-russes qui exploitent les vastes ressources naturelles de la Sibérie.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Les entreprises canadiennes ont porté moins d'attention aux possibilités en matière de commerce et d'investissement au Moyen-Orient que leurs concurrentes américaines ou européennes. Il y a pourtant des marchés prometteurs et des possibilités de relations à long terme dans toute la région. Les pays membres du Conseil de coopération du Golfe – Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Koweït, Qatar, Oman et Bahreïn – forment le regroupement le plus prospère du Moyen-Orient. Leur économie collective, de plus en plus diversifiée, est une de celles qui progressent le plus rapidement dans le monde, ce qui y crée de plus en plus de débouchés pour plusieurs catégories d'entreprises canadiennes, à commencer par celles du secteur de la pétrochimie, mais pour bien d'autres encore. Cela s'avère particulièrement vrai dans le cas des plaques tournantes de cette zone économique régionale, lesquelles se positionnent résolument comme des portes d'entrée stratégiques vers les marchés du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud et de l'Afrique de l'Est, qui, ensemble, comptent quelque 2 milliards de consommateurs. Pour promouvoir nos intérêts commerciaux dans cette région, le Canada mise sur l'OMC (y compris sur les négociations qui s'y tiennent concernant l'adhésion de l'Arabie saoudite) de même que sur des visites de haut niveau.

En partie grâce à notre accord de libre-échange avec Israël, la relation commerciale entre nos deux pays se porte très bien. Les dispositions de cet accord ont été étendues à l'Autorité palestinienne (AP), et le gouvernement canadien soutient les plans et priorités de l'AP dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et de l'économie. Le gouvernement analyse en ce moment la façon dont les produits en provenance des colonies israéliennes sont traités en vertu de l'accord. La Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels (Canada-Israel Industrial Research and Development Foundation – CIIRDF),

qui fait la promotion de la collaboration en R-D entre entreprises des deux pays, contribue également au renforcement des liens commerciaux du Canada avec la région. Nous continuerons d'appuyer notre important engagement commercial dans la région en cherchant à renouveler le mandat de la CIIRDF. Nous chercherons de nouvelles occasions dans nos échanges avec la Jordanie, qui subit une forte croissance, et nous ferons l'expansion du commerce avec la République libanaise par le biais de son adhésion à l'OMC.

En Afrique du Nord, les marchés régionaux présentent des débouchés intéressants, étant donné leur forte croissance démographique et leur position géographique qui les rend propices à l'établissement de centres de fabrication pour l'Europe de l'Ouest. Même si de nouveaux développements, comme l'accord de libre-échange intervenu entre les États-Unis et le Maroc, viennent y accentuer la concurrence, l'Afrique du Nord offre aux entreprises canadiennes des perspectives prometteuses dans les secteurs des aliments et des biens de consommation ainsi que des biens et services d'infrastructure. En plus de négocier à l'OMC avec l'Algérie et la Libye, qui aspirent à y adhérer, le gouvernement offre dans cette région un soutien direct de haut niveau aux entreprises canadiennes. Le premier ministre s'est rendu en Libye en décembre 2004 afin d'y appuyer les entreprises canadiennes actives dans les domaines du génie civil, de l'aérospatiale, du pétrole et du gaz naturel, des télécommunications ainsi que dans d'autres secteurs prometteurs de ce pays. En collaboration avec le Conseil d'affaires canado-arabe, le secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international a dirigé, le même mois, une mission commerciale dans cette région afin d'y chercher des créneaux dans ces divers secteurs ainsi que dans celui de l'éducation et de la formation.

Si de nouvelles possibilités se présentent, nous demeurons ouverts à l'établissement, en matière de commerce et d'investissement, de liens plus officiels fondés sur des règles, y compris à la conclusion d'importants accords ponctuels dans des domaines comme ceux de l'investissement, de la coopération en matière de réglementation, du tourisme et des visas, de la fiscalité, et des services aériens.